RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DU GERS
1re CIRCONSCRIPTION

Citoyens et Citoyennes,

Il serait injuste de porter une condamnation absolue sur tout ce qui a été accompli de 1946 à 1958. Un effort d'équipement sans précédent a été accompli dans la métropole et outre-mer. Le niveau de vie général de la nation s'est amélioré. De nombreux progrès sociaux ont été effectués. Et dans tous les partis français, il y a eu, comme l'a déclaré le Président de Gaulle, des hommes qui ont su discerner où se trouvait l'Intérêt national.

Mais aucune solution définitive n'a pu être apportée aux problèmes essentiels, **faute d'un gouvernement stable et efficace.**

Convaincu que l'absence d'autorité gouvernementale conduirait notre démocratie à sa ruine, j'ai soutenu loyalement les gouvernements de la dernière législature, que le Président s'appelât Mollet, Bourgès-Maunoury ou Gaillard (j'ai d'ailleurs voté également l'investiture d'Antoine Pinay).

D'autre part, mes amis et moi-même avons dès l'origine **condamné sans équivoque la Constitution et le régime électoral issus du malfaisant tripartisme de 1946 :** la représentation proportionnelle, l'affaiblissement du Sénat, l'effacement du Gouvernement devant une Assemblée omnipotente et anarchique. J'ai défendu plusieurs textes tendant à rétablir le scrutin uninominal et à accroître les prérogatives du Gouvernement face au Parlement.

La Constitution et le régime électoral actuels qui sont exactement à l'opposé des malencontreuses innovations de 1946 correspondent à ces thèses. C'est pourquoi **nous avons accompli une campagne très active en faveur du « OUI » dans ce département.**

Maintenant il faut mettre en œuvre ces nouvelles institutions. **Seul un gouvernement rassemblant des hommes jouissant de la confiance de tous les partis nationaux est capable de résoudre les immenses problèmes qui se posent aujourd'hui.**

L'ALGERIE a sa personnalité propre mais elle doit demeurer indissolublement liée à la Métropole. Les principes posés par le Président de GAULLE inspiraient déjà la « loi-cadre » votée en Février 1958. Les opérations militaires proprement dites peuvent prendre fin assez rapidement si les rebelles ne peuvent plus compter sur les revirements ou la faiblesse du Gouvernement français. L'immense effort économique et social qui suivra pourra être supporté par l'économie française grâce à l'apport des richesses pétrolières et minières du SAHARA dont l'Algérie est la clef.

Dans l'ordre interne, un Gouvernement stable et fort pourra rétablir la **hiérarchie et**

la discipline dans les administrations, tout en traitant avec équité les serviteurs de la nation, améliorer les méthodes administratives, diminuer le coût des services publics en augmentant leur rendement. Il pourra assujettir à son autorité tous les organismes qui à des titres divers utilisent des fonds prélevés sur le public.

Il devra moderniser l'enseignement et faciliter l'accès des études supérieures aux enfants des milieux les moins favorisés.

Nous nous prononçons fermement **contre toute nouvelle nationalisation,** qu'il s'agisse de l'Industrie ou des professions libérales comme la médecine.

A la veille de l'entrée progressive dans le marché commun nous nous prononçons aussi **contre toute augmentation des charges sociales** qui accroîtrait les décalages existants entre les législations françaises et étrangères.

La simplification du régime fiscal **doit être** abordée franchement, tout comme **la réforme des pénalités fiscales** (il s'agit de remettre aux tribunaux le pouvoir de les infliger, après avoir entendu la défense du contribuable, conformément à une proposition de loi que nous avons déjà déposée).

En matière agricole, la propriété individuelle doit être respectée. Conformément à ma ligne de conduite dans la précédente Assemblée, **je m'opposerai à toute nouvelle diminution des droits des propriétaires.**

Nous réclamons l'application des décrets GAILLARD des 18 Septembre, 10 et 14 Octobre 1957 sur les prix agricoles. Grâce aux prix dits « d'objectif » (qui devaient être atteints progressivement en quatre ans), l'agriculture peut être orientée vers les productions déficitaires. Grâce à l'indexation annuelle des prix de campagne, le décalage entre les prix industriels et les prix agricoles serait évité. L'Assemblée des Présidents de Chambres d'Agriculture, le Président de la Fédération des Syndicats d'Exploitants agricoles, ont approuvé ce système. **L'assurance contre les calamités agricoles** doit être généralisée et encouragée grâce à une compensation des charges sur le plan national.

En politique étrangère, tout en demeurant fidèles à nos alliés atlantiques, nous devons exiger que **leur attitude en Afrique ne soit plus contraire aux buts mêmes de l'alliance.** D'autre part, tout en réclamant la destruction des stocks et l'interdiction de fabrication des armes atomiques, assorties d'un contrôle international, **nous ne pouvons pas admettre un accord limité à l'arrêt des expériences atomiques, dont le seul effet serait de placer la FRANCE dans une situation d'infériorité définitive.**

***

Tous ces objectifs ne peuvent être atteints qu'au prix d'un effort de longue haleine qui exigera beaucoup de sacrifices. Car des résultats immédiats et spectaculaires ne sauraient être recherchés dans une politique de facilité au détriment des grands équilibres nationaux, tels ceux qui doivent exister entre investissements et consommation, importations et exportations ou encore entre le volume de la production et celui de la monnaie en circulation. Notre démocratie fait peut-être sa dernière expérience. **Que ceux qui veulent la sauver sachent, sans pour autant se renier eux-mêmes, se dépouiller des ambitions égoïstes, des vieux préjugés et des vieux sectarismes ! Seuls ont intérêt à les ranimer ceux qui travaillent pour le compte de l'impérialisme soviétique. Sachons réaliser et consolider l'union nationale autour des idéaux républicains traditionnels de liberté et de justice !**

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

Patrice BROCAS

Député Sortant
Conseiller Général du Gers
Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat

Candidat Républicain Radical et Radical-Socialiste et d'Union Nationale

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Robert DAUZÈRE

Propriétaire - Exploitant
Conseiller Général du Gers
Maire de Roquelaure

IMP. BOUQUET - AUCH (GERS)